



FICHE PRATIQUE · PROFESSIONNEL

Gérer son argent

تَدِيرُ الْمَالِ

Budget, épargne, dettes et dons : une méthode simple, fidèle au Coran et à la Sunna, avec un budget mensuel à remplir.



Toutes nos ressources

Scannez pour ouvrir
taha-academy.com

TAHA ACADEMY · taha-academy.com

L'argent, un dépôt

المَالُ أمانةٌ

Dans l'islam, l'argent n'est ni méprisé ni adoré : c'est un dépôt dont on répondra. « Les pieds du serviteur ne bougeront pas au Jour de la Résurrection avant qu'il soit interrogé... sur son argent : d'où il l'a gagné et comment il l'a dépensé » (at-Tirmidhī, n° 2417). Cette fiche propose une méthode simple pour gérer son budget, épargner, éviter les dettes et donner, en accord avec ses valeurs.

وَالَّذِينَ إِذَا أَنْفَقُوا لَمْ يُسْرِفُوا وَلَمْ يَقْتُرُوا وَكَانَ بَيْنَ ذَلِكَ قَوَامًا

« Ceux qui, lorsqu'ils dépensent, ne sont ni prodigues ni avares, mais se tiennent entre les deux, avec mesure. »

Al-Furqān, 25 : 67

Ce que dit la Sunna	Référence
« La meilleure aumône est celle qui laisse l'aisance (à celui qui la donne) ; et commence par ceux dont tu as la charge. »	al-Bukhārī, n° 1426
Le Prophète ﷺ mettait de côté pour sa famille la provision d'une année.	al-Bukhārī, n° 5357
Il demandait la protection d'Allah contre le péché et contre la dette (al-maghram).	al-Bukhārī, n° 832
« Tout est pardonné au martyr, sauf la dette. »	Muslim, n° 1886

Une méthode en quatre parts

تَقْسِيمُ الدَّخْلِ

Une règle simple, popularisée par Elizabeth Warren (All Your Worth, 2005), propose de répartir son revenu en trois parts : 50 % pour les besoins, 30 % pour les envies, 20 % pour l'épargne et le remboursement des dettes. On peut l'adapter en y ajoutant la part du don :

Part	Exemple	Repère indicatif
Les besoins	Logement, nourriture, transport, factures, santé	Environ 50 %
Les envies	Loisirs, sorties, achats non essentiels	Moins de 30 %
L'épargne et les dettes	Réserve de sécurité, projets, remboursements	Au moins 10 à 20 %
Le don	Aumône, aide à la famille, zakāt	Ce que l'on peut, régulièrement

La réserve de sécurité : les conseillers financiers recommandent de mettre de côté l'équivalent de trois à six mois de dépenses pour faire face aux imprévus (perte d'emploi, réparation, santé). C'est aussi ce qui évite de s'endetter.

Les dettes

الدين

- Ne s'endetter que pour un vrai besoin, et en sachant comment rembourser.
- Mettre toute dette par écrit, même entre proches (al-Baqara, 2 : 282).
- Rembourser en priorité : « Le retard de paiement de la part du riche est une injustice » (al-Bukhārī, n° 2287).
- Éviter le crédit à intérêt (ribā) : chercher un prêt sans intérêt auprès d'un proche ou d'une association, épargner avant d'acheter, ou recourir à des formules de financement conformes.
- Envers celui qui nous doit et qui est en difficulté : « Accordez-lui un délai jusqu'à ce qu'il soit dans l'aisance » (al-Baqara, 2 : 280).

Donner et purifier son argent

الزكاة والصدقة

Quand l'épargne atteint le seuil (niṣāb) et reste en sa possession une année lunaire, la zakāt est due : 2,5 % du montant. Le seuil correspond à la valeur d'environ 85 g d'or ou 595 g d'argent métal (voir la fiche sur la zakāt). Au-delà de l'obligation, l'aumône régulière, même petite, protège et bénit l'argent : « L'aumône ne diminue en rien les biens » (Muslim, n° 2588).

Mon budget du mois

ميزانتي الشهرية

Poste	Prévu	Réel	Écart
Revenus du mois			
Logement et factures			
Nourriture			
Transport			
Santé et assurances			
Loisirs et envies			
Épargne			
Remboursement de dettes			
Aumône et aide familiale			
Reste à la fin du mois			

Ce qui est moins sûr

- **La règle 50/30/20** est un repère pratique, pas une règle religieuse : à adapter selon le pays, le coût du logement et la taille de la famille.
- **Le seuil de la zakāt pour l'argent** : les savants contemporains divergent sur le métal de référence (or ou argent), ce qui change beaucoup le montant ; le seuil de l'argent métal, plus bas, est plus favorable aux pauvres.
- **Le crédit immobilier à intérêt dans les pays où les musulmans sont minoritaires** : le Conseil européen de la fatwa l'a toléré en 1999 sous conditions strictes ; la grande majorité des instances de fiqh le refusent. Chercher d'abord les alternatives sans intérêt.

Pour aller plus loin



- Fiche pratique · La zakât selon l'école mālikite : taha-academy.com/bibliotheque/155
- Fiche pratique · Les transactions en islam : taha-academy.com/bibliotheque/170
- Fiche pratique · Entreprendre en musulman : taha-academy.com/bibliotheque/175
- Fiche pratique · Le musulman au travail : taha-academy.com/bibliotheque/181

Sources : le Coran ; al-Bukhārī ; Muslim ; at-Tirmidhī ; Ibn Rushd, Bidāyat al-mujtahid ; Warren, E. et Warren Tyagi, A. (2005), All Your Worth ; Conseil européen de la fatwa et de la recherche, fatwa de 1999.



A P P R E N D R E · C O M P R E N D R E · A G I R

Cette fiche fait partie de la collection de TAHA ACADEMY : des formations, des fiches pratiques, des ouvrages et une bibliothèque en ligne pour relier la foi à la vie d'aujourd'hui.

À lire ensuite : les fiches « La zakât » et « Les transactions en islam ».



Continuer sur le site

Fiches, manuels, articles
taha-academy.com

« Apprendre, comprendre, agir. »